



CGT TRESOR MOSELLE

COMPTE RENDU DU CTPL DU 6 octobre 2005

1) BUDGET DEPARTEMENTAL

→ SITUATION AU 15 SEPTEMBRE 2005

L'administration nous a détaillé le budget pour 2005 qui s'élevait au 30/09/2005 à 9 417 605 € dont 1 814 037 € de crédits supplémentaires.

Ces fonds ont été alloués pour la mise en télésurveillance de 16 postes, dans le remplacement d'installations téléphoniques dans le cadre du programme pour vous faciliter l'impôt, pour des travaux de mise en sécurité et remplacement de la plate-forme élévatrice du DI et le remplacement de l'autocommutateur à la TG.

Cette année, conformément à la Lolf, seuls 3 % des crédits pourront être reportés contre 6 % antérieurement.

Une fois de plus nous avons fait remarquer à l'administration que nous ne sommes pas experts-comptables, et nous demandons une présentation plus simple des documents budgétaires qui sont difficilement exploitables pour des non-initiés.

→ MOUVEMENT DE FONGIBILITE ASYMETRIQUE

En ce qui concerne ce mouvement de 100.000 euros transférés dans le cadre de la fongibilité asymétrique pour l'acquisition de matériels informatiques*, d'un véhicule utilitaire et le remplacement des fenêtres de la Trésorerie de Fontoy, nous avons eu l'assurance qu'il ne s'agissait pas de crédits de vacataires non employés, mais d'un ajustement entre les prévisions 2005 et les dépenses réalisées sur les salaires des personnels.

*Remplacement de Novell par Linux Samba, remplacement du matériel « 2000 » dans 38 des 48 postes comptables et la RF, et 152 unités centrales en TG le CMIB étant « Surbooké » selon les termes de la direction, ces remplacements ne seraient effectués qu'en fin d'année, voir début 2006 ! ! ! !

2) REINSTALLATION DE LA TRESORERIE DE THIONVILLE-TROIS-FRONTIERES :

Le déménagement est prévu pour les 19 et 20 décembre dans les anciens locaux de l'ANPE 9, rue des Frères. Rénovés conformément aux normes DGCP le ratio est 9,50 m² agent (pour mémoire la norme est de 8-10m² agent). 20 places de parking sont également intégrées au bail.

3) SECURITE DEPARTEMENT INFORMATIQUE : Le Bâtiment Informatique est considéré comme un site sensible selon les directives du commissaire de police spécialisé dans les sites « sensibles » notamment avec la gestion par le DI Metz d'Helios pour près de la moitié de la France. Un nouveau dispositif de sécurité a donc été mis en place. Il consiste en deux sas type banque avec accès limité pour la partie technique du DI par carte (différente de celle de la pointeuse), et caméra de vidéo-surveillance avec enregistrement sur disque dur. L'administration nous a précisé que seules des personnes assermentées pourront consulter ces données uniquement dans le cas d'agressions. En tout état de cause, les données sont automatiquement effacées au bout de 300 heures environ 10 jours et remplacées par les nouveaux enregistrements.

4) NOUVEAUX PROTOCOLES ARTT

Les protocoles proposés pour les Trésoreries de ROHRBACH-LES-BITCHE, VIC-SUR-SEILLE, BOUZONVILLE et AUDUN-LE-TICHE ont été acceptés comme demandés.

S'agissant des Trésoreries de CREUTZWALD et SARREGUEMINES-MUNICIPALE, un nouveau protocole est demandé, le Trésorier-Payeur Général estimant que 30 H d'ouverture au public c'est trop peu.

5) QUESTIONS DIVERSES

- **Point sur les travaux à la TG :**

Septembre : Installation du service Liaison recouvrement au 2^{ème} étage Saint-Thiébault.

Octobre : installation du service recouvrement et du service de contrôle de la Redevance au 2^{ème} étage Saint-Thiébault

Novembre : Retour prévu des Pensions au 3^{ème} étage Saint-Thiébault pour les 14-15-16 novembre 2005.

Déménagement du DEEF, de la DRCA (voir ci-dessous) et de la MEEF à Lafayette (22-23-24 novembre 2005)

Déménagement du service de la Comptabilité au 1^{er} étage Saint-Thiébault (28-29-30 novembre 2005)

Déménagement de la Mutuelle au 3^{ème} et de la Correspondante Sociale au 1^{er} étage Saint-Thiébault.

Déménagement des tutrices Hélios au 4^{ème} Foch le 30 novembre 2005, du contrôle interne au 1^{er} étage Saint-Thiébault 30 novembre 2005 et du service contentieux au 1^{er} étage de Curel pour les 28-29 novembre 2005.

Fin des travaux prévue pour fin novembre dans le bâtiment Saint-Thiébault.

Décembre : Démarrage des travaux 2^{ème} étage de Curel prévus pour 6 mois.

(sous réserve : les dates sont à confirmer par le déménageur)

- **Redéploiement Hélios**, suite à la pause qualité, la reprise des basculements est amorcée. Au niveau national seuls 15 postes ont été basculés, en Moselle la Paierie Régionale. La paierie Départementale a elle effectué deux répétitions, Courcelles-Chaussy et Verny ont effectué une répétition.

- **Arrivée** d'un 10^{ème} Huissier du Trésor.

- **Transformation** d'un emploi d'agent de traitement en pupitreux suite à la réussite d'un agent au concours de contrôleur spécial.

- **Réintégration** dans les services du Trésor de deux cadres A de la DRCA (Délégation Régionale du Commerce et de l'Artisanat anciennement installés à la Sous-Préfecture).

- **Création** d'une cellule qualité comptable dans le cadre de la Lolf.

- **Intégration** du service de la Redevance (1A 2B 2C).

- **Création** d'un pôle expérimentation dépense pour regrouper le Contrôle Financier, les Services de la Dépense, la liaison Rémunérations et les Pensions. Ce pôle devrait recenser les tâches effectuées par chacun et supprimer les contrôles effectués plusieurs fois pour éviter les « doublons » et à terme..... supprimer des emplois !!!! même si ce n'est pas clairement énoncé.

PRIME DE 140 €

Cette prime de 140 euros **BRUTS** sera versée avec la paie d'octobre. Les agents en procédure disciplinaire ne les percevront pas. Les agents Berkani les toucheront avec un minimum de 15 € pour ceux dont le temps de travail est le plus faible.

La CGT ne peut que s'inquiéter, dans le cadre actuel, de fortes contraintes budgétaires, de la déconcentration des crédits dont le but recherché n'est que de poursuivre une réduction drastique des crédits alloués aux départements.

Il s'agit bien là encore de préparer les services aux nouveaux modes de gestion des administrations définis par la LOLF, avec comme leitmotiv: objectifs/résultats.

La réforme est d'ampleur et les conséquences à venir ne seront pas neutres.

Pour les représentants de la CGT, cette démarche ne peut être sans danger pour les agents dès lors qu'elle s'inscrit dans un cadre de pénurie de moyens et de réductions d'emplois.

Avec la fongibilité asymétrique, nous devons refuser de jouer « les emplois contre les équipements ».